



## CONSEILLER EN PRÉVENTION DE NIVEAU 2

La loi du 4 août 1996 impose aux entreprises de créer un service interne pour la prévention et la protection au travail (SIPP) et de désigner un conseiller en prévention. Celui-ci doit, dans l'exercice de ses missions, maîtriser la législation relative au bien-être et posséder les compétences techniques et scientifiques requises.

## OBJECTIFS

Afin de mieux répondre à la réalité du terrain, l'arrêté royal du 17 mai 2007 relatif à la formation et au recyclage des conseillers en prévention des services internes et externes pour la prévention et la protection au travail a réorganisé complètement la formation de niveau 2. Celle-ci est maintenant déclinée en modules :

- un module multidisciplinaire de base scindé en cinq sous-modules
- un module de spécialisation de deuxième niveau scindé en deux sous-modules

### PUBLIC CIBLE

Sont admis à la formation complémentaire de niveau 2 les candidats porteurs d'un certificat de l'enseignement secondaire supérieur, les dirigeants d'entreprises qui assument eux-mêmes la fonction de conseiller en prévention, les cadres, ainsi que tous les membres de la ligne hiérarchique des entreprises ou services publics.

# PROGRAMME

## 1. Module multidisciplinaire de base

- Introduction
- Principes de base
- Dépistage des risques
- Principes d'analyse et de prévention des disciplines spécifiques
- Gestion de la politique de prévention

## 2. Module de spécialisation de deuxième niveau

- Introduction
- Connaissances requises et domaines spécifiques

## INFORMATIONS PRATIQUES

**Dates de formation :** du 19 septembre 2022 au 26 juin 2023

**Nombre d'heures total :** 214 heures

**Horaire global :** tous les lundis (hors congés scolaires) de 8 h 30 à 16 h 30

**Lieu de formation :** Maison provinciale de la Formation - Rue Cockerill 101 - 4100 Seraing

**Droit d'inscription :**

	Module multidisciplinaire de base	Module de spécialisation de deuxième niveau
Entreprises et indépendants	1250 € ou 122 chèques-formation	1150 € ou 92 chèques-formation
Services publics	850 €	750 €
Étudiants – personnes sans emploi	600 €	500 €

## INSCRIPTIONS :

FORMA +  
@ formaplus@hepl.be  
☎ +32 (0)4 279 74 32

[www.centreformaplus.be](http://www.centreformaplus.be)

Année académique  
2022-2023